

FONDS DE DOTATION DES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2020**

FONDS DE DOTATION DES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS

Siège social : 199 rue de la Juine

45160 OLIVET

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2020

Au Conseil d'Administration,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de Dotation des Conservatoires d'Espaces Naturels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Tableau de suivi des donations » de l'annexe aux comptes annuels exposant la correction d'erreur relative à la comptabilisation de deux terrains reçus en donation en 2019 pour 12 266 euros.

Par ailleurs, sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe aux comptes annuels exposant le changement de méthode comptable consécutivement à la première application du règlement ANC n°2018-06.

Enfin, un autre changement de méthode a été appliqué concernant l'évaluation des immobilisations corporelles. En effet, comme expliqué dans le paragraphe « Méthode générale » de l'annexe aux comptes annuels, la méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Toutefois, consécutivement à la loi de Finances 2021, le Fonds de dotation a décidé de réévaluer ses actifs corporels à la valeur actuelle. Par ailleurs, comme mentionné dans la note « Immobilisations corporelles et incorporelles », le Fonds de dotation a été en mesure, en même temps que d'avoir procédé à des réévaluations, d'identifier le bâti du non bâti, et ainsi de régulariser la comptabilisation d'amortissements sur le bâti par une correction d'erreur.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entités, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entités et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dotations et foncier

Nous avons contrôlé la réalité et la correcte évaluation des immobilisations reçues en donations. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

Amortissement sur immobilisations corporelles

Nous avons vérifié l'application des textes et apprécié les durées d'amortissement selon la nature des biens à amortir.

Bénévolat

Nous avons contrôlé la réalité et la correcte évaluation du bénévolat comme décrit dans la note « Contributions volontaires » de l'annexe aux comptes annuels.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés au Conseil d'Administration

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Bureau et dans les autres documents adressés au Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas détaillées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction relatives à l'audit des comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultat d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Fonds de Dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Fonds de Dotation ou de cesser son activité.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fonds de Dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

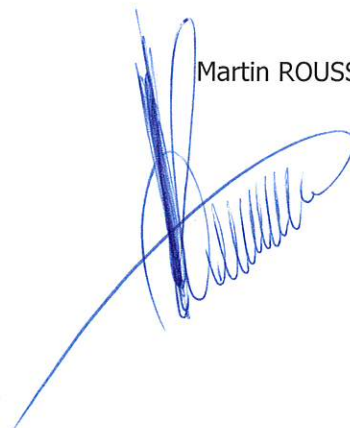
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du Fonds de Dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ORLEANS, le 31 Mars 2021

Le Commissaire aux comptes

CHD AUDIT VAL DE LOIRE, représenté par

Martin ROUSSET



Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311219
Capital souscrit non-appelé (I) Capital souscrit non-appelé (I)				
Immobilisations incorporelles Frais d'établissement Frais de développement Concessions, brevets, droits simil Fonds commercial Autres immob. incorporelles Avances et acomptes sur immos				
Immobilisations corporelles Terrains Terrains nus 2111000 Terrains aménagés 2112000 Constructions Bâtiments 2131000 Amort. Constructions 2813000 Installations techn., mat., outil Autres immob. corporelles Immobilisations en cours Avances & acomptes	346 077,35 221 577,35 192 157,35 29 420,00 124 500,00 124 500,00	6 600,00 6 600,00 6 600,00	339 477,35 221 577,35 192 157,35 29 420,00 117 900,00 124 500,00 -6 600,00	296 926,02 180 759,35 152 039,35 28 720,00 116 166,67 120 000,00 -3 833,33
Immobilisations financières Participations selon mise en équi. Autres participations Créances rattach. à des particip. Autres titres immobilisés Prêts Autres immob. financières				
TOTAL II	346 077,35	6 600,00	339 477,35	296 926,02
Stocks et en-cours Matières premières & approvision En cours de production de biens En cours production de services Produits intermédiaires & finis Marchandises				
Avances & acomptes versés/com. Avances & acomptes versés/com.				
Créances Clients et comptes rattachés Clients 4110000 Autres créances Autres comptes débiteurs/créditeurs 4670000 Produits à recevoir 4687000 Capital souscrit appelé non versé	81 694,29 73 577,34 73 577,34 8 116,95 8 016,95 100,00		81 694,29 73 577,34 73 577,34 8 116,95 8 016,95 100,00	55 485,95 45 982,00 45 982,00 9 503,95 9 503,95
Divers Valeurs mobilières de placement	96 046,88		96 046,88	80 885,01

CHD AUDIT VAL DE LOIRE

Commissaire aux comptes
55 boulevard de Châteaudun - BP 36
45016 ORLEANS CEDEX 01
Tél. 02 38 62 12 89 - 02 38 54 54 74
E-mail orleans@groupechd.fr
SARL au capital de 400 000 euros
350 515 854 RCS ORLEANS - FR 62350515854

Impression provisoire

FONDS DE DOTATION DES CEN	Bilan actif	N° Siret	80229706900022
199 rue de la Juine		NAF (APE)	
45 160 OLIVET	Document fin d'exercice	N° Identifiant	
		Période du	01/01/20
		au	31/12/20
		Tenue de compte :	EURO

© Sage - Sage 100cloud Comptabilité Premium 7.00

Date de tirage 31/03/21

à 09:54:01

Page : 2

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311219
Disponibilités	96 046,88		96 046,88	80 885,01
Crédit Coopératif5121100	96 046,88		96 046,88	80 885,01
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avance				
TOTAL III	177 741,17		177 741,17	136 370,96
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes rembours. d'obligations (IV)				
Primes de rembours. d'obligations				
Ecart de conversion actif (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I à VI)	523 818,52	6 600,00	517 218,52	433 296,98

Impression provisoire

CHD AUDIT VAL DE LOIRE
 Commissaire aux comptes
 55 boulevard de Châteaudun - BP 36
 45016 ORLEANS CEDEX 01
 Tél. 02 38 62 12 89 - 02 38 54 54 74
 E-mail orleans@groupechd.fr
 SARL au capital de 400 000 euros
 350 515 854 RCS ORLEANS FR 62350515854

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311219
-------------------	--	--	----------------	-----------

Capital social ou individuel			290 404,35	290 404,35
Capital social ou individuel			290 404,35	290 404,35
Dotations pérennes biens immo inali	1022110		140 404,35	140 404,35
Dotations pérennes biens immo alién	1022200		150 000,00	150 000,00
Primes d'émission, de fusion				
Primes d'émission, de fusion				
Ecart de réévaluation			26 199,00	
Ecart de réévaluation			26 199,00	
Ecart de réévaluation libre	1052000		26 199,00	
Réserves			11 824,89	11 824,89
Réserve légale				
Rés. statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées			10 355,00	10 355,00
Réserve disponible	1062000		10 355,00	10 355,00
Autres réserves			1 469,89	1 469,89
Autres réserves	1068000		1 469,89	1 469,89
Report à nouveau			29 149,95	1 694,55
Report à nouveau			29 149,95	1 694,55
REPORT A NOUVEAU/CORRECTION E	1100001		12 266,00	
Report à nouveau (débiteur)	1190000		16 883,95	1 694,55
Résultat de l'exercice			19 938,81	15 189,40
Résultat de l'exercice			19 938,81	15 189,40
Subventions d'investissement				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)			377 517,00	319 113,19
Produits émissions titres particip.				
Produits émissions titres particip				
Avances conditionnées				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
Provisions pour charges				
FOND DEDIES			28 978,12	28 668,45
FOND DEDIES PART PRIVES	1940000		28 978,12	28 668,45
TOTAL (III)			28 978,12	28 668,45

Impression provisoire

CHD AUDIT VAL DE LOIRE
 Commissaire aux comptes
 55 boulevard de Châteaudun - BP 36
 45016 ORLEANS CEDEX 01
 Tél. 02 38 62 12 89 - 02 38 54 54 74
 E-mail orleans@groupechd.fr
 SARL au capital de 400 000 euros
 350 515 854 RCS ORLEANS FR 62350515854

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311219
Emprunts obligataires convertibles Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires Autres emprunts obligataires				
Emprunts & dettes aup. étab. crédit Emprunts & dettes aup. étab. crédit				
Emprunts et dettes financ. divers Emprunts et dettes financ. divers				
Avanc. & acptes reçus/com en cours Av. & ac. reçus s/com. en cours				
Dettes fourniss. & cptes rattachés Dettes fourniss. & cptes rattachés			105 573,57	83 142,68
Fournisseurs 4010000			105 573,57	83 142,68
Fournisseurs - fact. non parvenues 4080000			74 788,63	30 870,87
			30 784,94	52 271,81
Dettes fiscales et sociales Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immo. et cptes rattachés Dettes sur immo. & cptes rattachés				
Autres dettes Autres dettes			5 149,83	2 372,66
FCEN 4674000			5 149,83	2 372,66
			5 149,83	2 372,66
Produits constatés d'avance Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)			110 723,40	85 515,34
Ecarts de conversion passif (V) Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL (I à V)			517 218,52	433 296,98

Détail des postes			Au 311220	Au 311219
-------------------	--	--	-----------	-----------

CHARGES D'EXPLOITATION				
Coût d'achat des marchandises				
Achats de marchandises				
Variations de stocks de march.				
Consommation exercice /tiers			50 780,35	82 343,01
Achats matières premières				
Achats autres approvisionnements				
Variation de stocks Mat./approv.				
Autres achats et charges externes			50 780,35	82 343,01
Achats Etudes/prestations services	6040000		46 886,44	76 579,94
Entretien et réparations	6150000			608,52
Primes d'assurance	6160000		628,72	768,54
Honoraires	6226000		2 536,40	4 054,35
Frais d'actes et de contentieux	6227000			50,00
Déplacements, missions, réceptions	6250000			32,00
Services bancaires et assimilés	6270000		228,79	249,66
Divers	6280000		500,00	
Impôts, taxes et vers. assimilés			22,00	3 792,00
Impôts, taxes et vers/ assimilés			22,00	3 792,00
Autres organismes (impôts, taxes .)	6330000		22,00	3 792,00
Charges du personnel				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortis. & provisions			3 076,34	3 833,33
Amort. sur immobilisations			2 766,67	3 833,33
Dot/amort. immob. corporelles	6811200		2 766,67	3 833,33
Provis. sur immobilisations				
Provis. sur actif circulant			309,67	
ENG DEPENSES PART PRIVES	6894000		309,67	
Amort. pour risque et charges				
Autres charges				
Autres charges				
TOTAL I			53 878,69	89 968,34
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)				
Quotes-parts résultats/op comm.				
CHARGES FINANCIERES (III)				
Dot. aux amort. & aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes/cess. mob. de plac.				
CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amort. & provis.				
PARTICIP. SALARIES EXPANSION (V)				
Partic. salariés Expansion				
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)				
Impôts sur les bénéfices				

CHD AUDIT VAL DE LOIRE
Commissaire aux comptes
55 boulevard de Châteaudun - BP 36
45016 ORLEANS CEDEX 01
Tél. 02 38 62 12 89 - 02 38 54 54 74
E-mail orleans@groupechd.fr
SARL au capital de 400 000 euros
350 515 854 RCS ORLEANS FR 62350515854

FONDS DE DOTATION DES CEN	Compte de résultat	N° Siret	80229706900022
199 rue de la Juine		NAF (APE)	
45 160 OLIVET	Document fin d'exercice	N° Identifiant	
		Période du	01/01/20
		au	31/12/20
		Tenue de compte :	EURO

Détail des postes			Au 311220	Au 311219
Solde créditeur			19 938,81	15 189,40
Bénéfice			19 938,81	15 189,40
TOTAL GENERAL (CHARGES)			73 817,50	105 157,74

Impression provisoire

CHD AUDIT VAL DE LOIRE
 Commissaire aux comptes
 55 boulevard de Châteaudun - BP 36
 45016 ORLEANS CEDEX 01
 Tél. 02 38 62 12 89 - 02 38 54 54 74
 E-mail orleans@groupechd.fr
 SARL au capital de 400 000 euros
 350 515 854 RCS ORLEANS FR 62350515854

FONDS DE DOTATION DES CEN	Compte de résultat	N° Siret 80229706900022
199 rue de la Juine		NAF (APE)
45 160 OLIVET	Document fin d'exercice	N° Identifiant
		Période du 01/01/20
		au 31/12/20
		Tenue de compte : EURO

Détail des postes			Au 311220	Au 311219
-------------------	--	--	-----------	-----------

PRODUITS D'EXPLOITATION				
Montant net Chiffre d'affaires (A)			6 000,00	6 800,00
Ventes de marchandises				
Production vendue (B&S)			6 000,00	6 800,00
LOYER	7061000		6 000,00	6 000,00
Produits des activités annexes	7080000			800,00
Autres produits d'exploitation (B)			67 178,00	98 357,74
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprise /prov. & transferts charge			1 715,00	46 903,47
REPRISE FD PART PRIVES	7894000			46 112,47
Transferts de charges exploitation	7910000		1 715,00	791,00
Autres produits			65 463,00	51 454,27
Collecte et dons	7540000		58 611,00	51 454,27
Legs, donations et assurances-vie	7543000		6 852,00	
TOTAL (A+B)			73 178,00	105 157,74
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)			639,50	
Quotes parts résultat/op. comm.			639,50	
CONT FI DROIT AUTEUR FCEN/GLENAT	7551000		639,50	
PRODUITS FINANCIERS (III)				
De participations				
D'autres valeurs mobil. & créances				
Autres intérêts et produits assim.				
Reprise/provis. & transf. charges				
Différ. positives de change				
Prod. nets/cess. val. mobil. plac.				
PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)				
Sur opérations de gestion				
Sur opér. de capital, cess. actifs				
Sur opér. de capital, subv. d'inv.				
Autres opér. de capital				
Reprises/prov. & transf.de charges				
Solde débiteur				
Perte				
TOTAL GENERAL (PRODUITS)			73 817,50	105 157,74

Impression provisoire

Annexes comptables

CHD AUDIT VAL DE LOIRE
Commissaire aux comptes
55 boulevard de Châteaudun - BP 36
45016 ORLEANS CEDEX 01
Tél. 02 38 62 12 89 - 02 38 54 54 74
E-mail orleans@groupechd.fr
SARL au capital de 400 000 euros
350 515 854 RCS ORLEANS - FR 62350515854

Règles et méthodes comptables

Désignation : Fonds de dotation des Conservatoires d'espaces naturels

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, le total du bilan est de 517 218.52 €.

Le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 19 938.81 €.

La valeur des biens fonciers est basée sur les actes notariés.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2021 par les dirigeants du Fonds de dotation.

➤ Préambules

○ Description de l'objet social, des missions sociales et des moyens de l'entité

L'objet social du Fonds de dotation comme décrit dans les statuts est principalement :

- de protéger la biodiversité en contribuant à la préservation et la gestion de sites, paysages et milieux naturels et à la protection de la faune et de la flore qu'ils abritent ;
- d'assurer l'acquisition, le portage de foncier et de garantir l'inaliénabilité des biens fonciers acquis et gérés par les Conservatoires d'espaces naturels ou par la Fédération.

Les moyens d'action du Fonds de dotation sont :

- l'acquisition, gratuite ou onéreuse et la conservation de biens fonciers constitutifs d'espaces naturels ;
- la garantie des emprunts contractés par les Conservatoires d'espaces naturels.
- le financement d'actions de recherche, d'information et de formation en faveur de la conservation de ces espaces naturels.

Afin de réaliser ces actions, le Fonds de dotation dispose de différentes modalités de financement :

- le mécénat des entreprises privées ;
- l'appel à la générosité du public ;
- le revenu des biens fonciers.

○ Evénement significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

Cet exercice est principalement marqué par la poursuite du partenariat avec la société AgroMousquetaires pour un montant total de 50 340 € dont 40 000 € sont reversés aux CEN. Le suivi administratif de ce dossier est facturé par la FCEN (3 415.67 €).

Sur cet exercice la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels a pris en charge pour le compte du Fonds de dotation une prestation d'avocat pour la transformation du Fonds de dotation en FRUP à hauteur de 2 700 euros.

○ Autres éléments significatifs – COVID-19

La crise sanitaire liée à la Covid-19 et à la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constitue un événement majeur.

A la date d'établissement des comptes de l'association au 31/12/20, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat est neutre.

➤ Règles et méthodes comptables

○ Méthode générale

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis et présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n°2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels du Fonds de dotation.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Toutefois, consécutivement à la loi de Finances 2021, le Fonds de dotation procède à la réévaluation de l'ensemble de ses actifs corporels (cf. détail en partie "Immobilisations corporelles et incorporelles").

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

○ Changement de méthode comptable

La première application du règlement ANC n°2018-06 constitue un changement de méthode comptable.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent ne sont pas modifiés étant précisé que les variations en fonds dédiés figuraient déjà en 2019 dans le résultat d'exploitation.

○ Changement de méthode d'évaluation :

En application du règlement ANC n°2018-06, les contributions volontaires ont été comptabilisées à l'appui des valorisations estimées par le Fonds de dotation et sont détaillées dans le paragraphe destiné aux contributions volontaires (dernière page des annexes). La méthode d'évaluation de celles-ci a été actualisée sur cet exercice.

○ Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à la valeur vénale pour celles acquises à titre gratuit ou à l'euro symbolique et à leur coût d'acquisition pour celles acquises à titre onéreux.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaires ou dégressifs en fonction de la durée de vie prévue :

- logiciels : 1 à 3 ans ;
- marques : 10 ans ;
- constructions : 60 ans ;
- matériel de bureau et informatique : 3 ans ;
- mobilier : 5 ans.

Une revalorisation du bien a été effectuée pour le site « Antras » suite à des travaux effectués sur le bâti. De ce fait, une régularisation de l'amortissement a été faite sur 2020.

Le site de Combrailles a également été réévalué. En effet, celui-ci a été acquis à l'euro symbolique et réévalué à 21 000 €.

Les autres immobilisations sont récentes (inscription en comptabilité inférieure à 10 ans) et sans bâti. Elles n'ont pas pris de valeur significative, c'est pourquoi elles n'ont pas donné lieu à réévaluation.

Pour le terrain « Cloyes les trois rivières », une correction d'erreur a été effectuée par rapport à la valeur de l'acte notarié.

CHD AUDIT VAL DE LOIRE

Commissaire aux comptes

55 boulevard de Châteaudun - BP 36

45016 ORLEANS CEDEX 01

Tél. 02 38 62 12 89 - 02 38 54 54 74

E-mail orleans@groupechd.fr

SARL au capital de 400 000 euros

350 515 854 RCS ORLEANS - FR 62350515854

- **Immobilisations financières et Valeurs mobilières de placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

- **Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- **Provisions**

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

- **Produit et charges exceptionnels**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale du Fonds de dotation.

- **Fonds dédiés**

Le règlement ANC n°2018-06 consacre des dispositions plus détaillées sur les fonds dédiés. Ces dispositions n'ont pas modifié leurs évaluations et au 31 décembre 2020 dans ce compte figurent les engagements à réaliser sur ressources affectées. Le montant global s'élève à 28 978.12 euros.

CHD AUDIT VAL DE LOIRE

Commissaire aux comptes

55 boulevard de Châteaudun - BP 36

45016 ORLEANS CEDEX 01

Tél. 02 38 62 12 89 - 02 38 54 54 74

E-mail orleans@groupechd.fr

SARL au capital de 400 000 euros

350 515 854 RCS ORLEANS FR 62350515854

○ **Autres informations****Tableau de suivi des donations**

Détail par type de dotations	Solde au début de l'exercice (€)	Augmentations 2020 (€)	Diminutions (€)	Solde à la fin de l'exercice (€)
Donation Gissingier	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
Donation Bourdonne	7 520,00	0,00	0,00	7 520,00
Donation CEN RA	19 000,00	0,00	0,00	19 000,00
Donation Lafarge	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
Donation Riboulet - Antras**	3 500,00	5 200,00	0,00	8 700,00
Donation Albert-Roulhac	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
Donation Meyzie	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
Donation Iranpour	571,35	0,00	0,00	571,35
Donation Asnières-sur-Saône	1 022,00	0,00	0,00	1 022,00
Donation Aiton	1 940,00	0,00	0,00	1 940,00
Donation Baives	500,00	0,00	0,00	500,00
Donation Quetier	1 200,00	0,00	0,00	1 200,00
Donation Brun	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
Legs Lacan	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
Donation Godard	17 700,00	0,00	0,00	17 700,00
Donation RTE	10 355,00	0,00	0,00	10 355,00
Donation Champlitte	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
Donation Landresse	451,00	0,00	0,00	451,00
Donation Gouville *	0,00	12 248,00		12 248,00
Donation Cloyes les trois rivières	0,00	862,00	0,00	862,00
Donation Saint Merd les Oussines	0,00	3 350,00	0,00	3 350,00
Donation Combrailles**	0,00	21 000,00	0,00	21 000,00
Donation Villaines la carelle	0,00	2 640,00	0,00	2 640,00
Donation Foncines le Haut *	0,00	18,00	0,00	18,00
Total	300 759,35	45 318,00	0,00	346 077,35

* les terrains reçus en donation en 2019 pour respectivement 12 248 € et 18 €, constituant ainsi une correction d'erreurs sur l'exercice 2020.

**les sites d'Antras et de Combrailles ont fait l'objet d'une réévaluation.

CHD AUDIT VAL DE LOIRE
 Commissaire aux comptes
 55 boulevard de Châteaudun - BP 36
 45016 ORLEANS CEDEX 01
 Tél. 02 38 62 12 89 - 02 38 54 54 74
 E-mail orleans@groupechd.fr
 SARL au capital de 400 000 euros
 350 515 854 RCS ORLEANS FR 62350515854

CHD AUDIT VAL DE LOIRE

Commissaire aux comptes

55 boulevard de Châteaudun - BP 36

45016 ORLEANS CEDEX 01

Tél. 02 38 62 12 89 - 02 38 54 54 74

E-mail orleans@groupechd.fr

SARL au capital de 400 000 euros

350 515 854 RCS ORLEANS · FR 62350515854

Notes sur le bilan**ETAT DES IMMOBILISATIONS**

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains	180 759	21 699	19 119
Constructions sur sol propre	120 000	4 500	
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	300 759	26 199	19 119
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	0		0
TOTAL GENERAL	300 759	26 199	19 119

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains			221 577	
Constructions sur sol propre			124 500	
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			346 077	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			0	
TOTAL GENERAL			346 077	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre	3 833	2 766		6 600
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	3 833	2 766		6 600
TOTAL GENERAL	3 833	2 766		6 600

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre	2 766				
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	2 766				
TOTAL GENERAL	2 766				

CHD AUDIT VAL DE LOIRE

Commissaire aux comptes

55 boulevard de Châteaudun - BP 36

45016 ORLEANS CEDEX 01

Tél. 02 38 62 12 89 - 02 38 54 54 74

E-mail orleans@groupechd.fr

SARL au capital de 400 000 euros

350 515 854 RCS ORLEANS FR 62350515854

ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données usagers Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes usagers Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL				
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles				

CHD AUDIT VAL DE LOIRE

Commissaire aux comptes

55 boulevard de Châteaudun - BP 36

45016 ORLEANS CEDEX 01

Tél. 02 38 62 12 89 - 02 38 54 54 74

E-mail orleans@groupechd.fr

SARL au capital de 400 000 euros

350 515 854 RCS ORLEANS FR 62350515854

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Usagers douteux ou litigieux			
Autres créances usagers	73 577	73 577	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Débiteurs divers	8 116	8 116	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	81 694	81 694	0
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	105 574	105 574		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	5 150	5 150		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	110 723	110 723		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

CHD AUDIT VAL DE LOIRE
 Commissaire aux comptes
 55 boulevard de Châteaudun - BP 36
 45016 ORLEANS CEDEX 01
 Tél. 02 38 62 12 89 - 02 38 54 54 74
 E-mail orleans@groupechd.fr
 SARL au capital de 400 000 euros
 350 515 854 RCS ORLEANS FR 62350515854

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances usagers et comptes rattachés	100
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	100

CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 785
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	30 785

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation		
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL		

CHD AUDIT VAL DE LOIRE
 Commissaire aux comptes
 55 boulevard de Châteaudun - BP 36
 45016 ORLEANS CEDEX 01
 Tél 02 38 62 12 89 - 02 38 54 54 74
 E-mail orleans@groupechd.fr
 SARL au capital de 400 000 euros
 350 515 854 RCS ORLEANS FR 62350515854

VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations	140 404	0	0	140 404
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise	140 404	0	0	140 404
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition	150 000			150 000
Subventions affectées		0		
Total fonds avec droit reprise	150 000			150 000
Ecart de réévaluation		0		
Réserves statutaires ou contractuelles		26 199		26 199
Réserves réglementées	10 355			10 355
Autres réserves	1 470	0		1 470
Report à Nouveau	1 694	15 190		16 884
Report à Nouveau Correction d'erreur		12 266		12 266
Résultat de l'exercice	15 190	19 939	15 190	19 939
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	319 113	73 594	15 190	377 517

CHD AUDIT VAL DE LOIRE

Commissaire aux comptes

55 boulevard de Châteaudun - BP 36

45016 ORLEANS CEDEX 01

Tél. 02 38 62 12 89 - 02 38 54 54 74

E-mail orleans@groupechd.fr

SARL au capital de 400 000 euros

350 515 854 RCS ORLEANS FR 62350515854

Notes sur le compte de résultat

SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Suivi des fonds dédiés

	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A - B + C
Agro mousquetaire	1 284.00	0	0	1 284.00
Varen	27 384.45	0	309.67	27 694.12
Total	28 668.45	0	309.67	28 978.12

Autres informations

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat	28 068	-
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total	28 068	0
Emploi		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole		
Total	0	0

Les temps consacrés par les membres du Bureau (+ administrateurs avec délégation) valorisés sur la base d'une référence extérieure (grille de la fonction publique classe A+*).

Ces temps hors instances visent les représentations dans le réseau, les liens avec les partenaires, les décisions stratégiques et de gestion.

▪ Les temps d'instances (administrateurs et Bureau) valorisés sur la même grille en classe A.

Ainsi, à partir du bilan 2020, les temps seront valorisés à partir de la grille indiciaire de la fonction publique ingénieurs des eaux et forêts :

- temps hors instances : base 1270 points, chargé et environné (+30%) ; soit 697 €/j ;
- temps instances : Base 1143 points, chargé et environné (+30%) ; soit 627 €/j.

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 2 250 euros TTC.

CHD AUDIT VAL DE LOIRE
 Commissaire aux comptes
 55 boulevard de Châteaudun - BP 36
 45016 ORLEANS CEDEX 01
 Tél. 02 38 62 12 89 - 02 38 54 54 74
 E-mail orleans@groupechd.fr
 SARL au capital de 400 000 euros
 350 515 854 RCS ORLEANS FR 62350515854